



Mise en œuvre
du DOcument d'Objectifs
du site

FR 7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

***BILAN DE L'ANIMATION
01 Juillet 2015 – 03 mars 2016***



1 Préambule

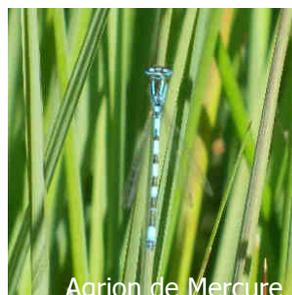
1.1 Le site Natura 2000



Bouvreuil pivoine



Cistude d'Europe



Agrion de Mercure

Le réseau hydrographique du Midou et du Ludon, désigné comme Site d'Importance Communautaire (décision du 07/12/04), est partagé entre les départements Gers à l'amont et Landes à l'aval. Il est situé en majeure partie sur le territoire du Bas-Armagnac, secteur de coteaux composé d'une mosaïque de parcelles consacrées essentiellement à la culture de céréales et à la vigne, et celui du plateau landais caractérisé par son sol sableux et sa forêt cultivée de pins maritimes.

Le site s'étend sur 8 530 hectares et est parcouru par plus de 400 km de cours d'eau : le Midou en aval de Nogaro jusqu'à sa confluence avec la Douze à Mont-de-Marsan, et ses affluents (notamment le Ludon, la Gaube, le Charros et l'Isaute en rive gauche ; et le ruisseau du Pénin, du Moulin neuf, du Freche et l'Estang en rive droite).

1.2 L'animation

Le Document d'Objectifs du Réseau hydrographique des affluents de la Midouze a été validé en juin 2014.

Le Préfet des Landes préside le Comité de Pilotage. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes est la structure porteuse. Elle a désigné Landes Nature comme structure animatrice en partenariat avec l'ADASEA du Gers du 1^{er} juillet 2015 au 31 mars 2016.



2 Communication et sensibilisation

2.1 Formation

Une formation intitulée "Connaître, comprendre, protéger et valoriser un site Natura 2000 sur son territoire d'élu" s'est déroulée le mardi 19 janvier 2016, financée par le Ministère en Charge de l'Écologie, dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional de formation Natura 2000 en Midi-Pyrénées. Elle a regroupé 18 personnes, pour la plupart élus de communes du site, venues pour comprendre, apprendre, échanger, mais également faire des propositions concernant l'animation.

2.2 Information et communication sur les mesures de gestion

2.2.1 Réunion d'information et permanences sur site

Les réunions d'information sont se déroulés le 13, 15 et 22 octobre 2015 respectivement à MORMES, MONLEZUN D'ARMAGNAC et ESTANG. 5 articles sont parus dans la presse mentionnant ces réunions. La participation est satisfaisante (35 personnes) car les différents publics concernés par le site Natura 2000 ont pu participés et s'exprimer (élus, agriculteurs, propriétaires, personnels techniques et administratifs ...).

La permanence physique sur site, qui a débuté en novembre à la mairie de PANJAS, permet de rencontrer les acteurs locaux. Elle se déroule le 1^{er} mercredi matin de chaque mois.

La permanence téléphonique est assurée tous les jours aux horaires d'ouverture de l'ADASEA.

2.2.2 Site internet

La section dédiée au site Natura 2000 Midou-Ludon du site internet gers.n2000.fr a été mise à jour avec les informations suivantes :

- Une refonte des pages afférentes à l'élaboration du document d'objectifs (fusion des pages d'information générale et des groupes de travail, restructuration des documents à télécharger)

- La mise à jour de la page d'accueil indiquant le début de l'animation,

- L'actualisation des communes concernées, des cartes, des animateurs référents

- La création d'une page d'actualité informant de la tenue des réunions d'information - La mise en téléchargement des documents présentés lors des réunions d'information.

- La création d'une page dédiée à la formation "Connaître, comprendre, protéger et valoriser un site Natura 2000 sur son territoire d'élu" le mardi 19 janvier 2016 à Monguilhem et mise en téléchargement des documents de séance et du bilan des ateliers

2.2.3 Info site

Une lettre d'info va être éditée. Elle comprendra une Foire aux Questions FAQ qui répond aux questions basiques concernant Natura 2000 : Qu'est-ce que ce programme ? Ai-je le droit de chasser, pêcher, randonner ? Ai-je le droit de couper un arbre dans le site ou y cultiver mes terres ?

Un zoom sur la commune de Laglorieuse va être présenté, concernant l'engagement de la commune dans la démarche Natura 2000 par la signature de la charte. Côté Gers, un zoom concernera la commune de Monguilhem.



2.2.4 Création autres outils

Une plaquette, créée par l'ADASEA en partenariat avec Landes Nature, a été finalisée et distribuée aux acteurs du site notamment lors des réunions d'information. (Annexe 1)

Trois kakémonos ont été créés. Ils décrivent, à grand renfort de photos, l'objectif et le fonctionnement d'un site Natura, ainsi que les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site du Midou-Ludon.

Une Foire aux questions simplifiée a été créée, répondant aux questions basiques que beaucoup de gens se posent encore sur Natura 2000 ; de format plus léger, elle peut être diffusée plus largement et notamment être intégrée aux bulletins municipaux des communes ou dans tout autre outil de communication. (Annexe 2)

2.2.5 Sorties Natura

L'ADASEA a participé à l'Écofête de Perchède le dimanche 05 juillet 2015 avec notamment la tenue d'un stand.

Landes Nature a organisé une sortie nature, en partenariat avec l'agglomération du Marsan et le syndicat de rivière Midou-Douze, à Gaillères sur l'étang de Massy. Cette animation qui a rassemblé un peu plus de 20 personnes a été organisée dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides.



2.3 Participation à la vie du réseau au-delà du site

Un échange téléphonique a été établi avec la Réserve Naturelle de la Mazière, en charge de l'animation du site Natura 2000 de l'Ourbise dans le Lot et Garonne qui présente des similitudes avec le site du Midou-Ludon au sujet notamment de la mise en œuvre de MAEC.

Landes Nature qui a également la charge de l'animation du site Natura 2000 de la Midouze essaie de mener des actions cohérentes et similaires sur ces sites voisins.

Landes Nature a participé à deux « journées rencontre » à destination notamment des animateurs Natura 2000 concernant les landes et tourbières. Une meilleure compréhension de ces milieux riches en biodiversité mais également très fragile est essentielle afin de mener une politique de gestion adaptée.

3 Phase de mise en œuvre des mesures de gestion

3.1 Animation des MAET

3.1.1 Montage du projet MAEC

Landes Nature a organisé une réunion avec quelques agriculteurs référents pour préciser leurs pratiques, cibler leurs besoins et leurs attentes, afin de monter avec eux le Projet Agro-Environnemental et climatique qui va définir les MAEC côté Landes. (Annexe 3)

Cette opération a été menée par l'ADASEA pour le côté Gers sur la période juillet 2015-septembre 2015 avec le dépôt du projet MAEC concernant l'actualisation du Projet Agro-Environnemental climatique pour la tranche 2016 le 28 août 2015. (Annexe 4)

3.1.2 Démarchage des bénéficiaires éventuels

Une mise au point préalable du modèle de diagnostic Natura 2000 a été effectuée par l'ADASEA.

6 diagnostics ont été ensuite effectués côté Gers : contacts préalables avec les bénéficiaires potentiels et préparation du diagnostic, réalisation du diagnostic sur le terrain et saisie informatique.

Les agriculteurs côté Landes seront contactés une fois que le Projet agri-environnemental et climatique aura été validé par la Commission régionale agri-environnementale et climatique CRAE.

3.2 Animation des contrats Natura 2000

En région Midi-Pyrénées, la DREAL a annoncé aux animateurs le 05 novembre 2015 que « Les perspectives [...] en matière de contrats Natura 2000... » sont plutôt pour mi 2016 pour régler à la fois les questions de procédure de dépôt et de disponibilité de fonds. ». Ainsi seule la partie concernant le diagnostic pourra éventuellement être mobilisée.

Il n'y a pas eu de contact pour des contrats Natura 2000 dans le Gers ou dans les Landes.

3.3 Animation de la Charte Natura 2000

L'information concernant les Chartes Natura 2000 s'est faite au travers de l'information générale, mais également par une lettre d'information et de rappel concernant ce document destinée aux communes du site (côté Landes).

Un travail de cartographie des parcelles cadastrales communales a été réalisé et joint au courrier afin que les élus landais puissent situer les parcelles pouvant être engagées dans la charte. La structure animatrice se mettait à disposition des élus pour une rencontre sur leur territoire afin de répondre à leurs questions sur cet outil.

La commune de Laglorieuse a ainsi engagé les parcelles communales situées au niveau de la zone humide de Limac dans cette charte. Cette zone humide regroupe un intérêt patrimonial social, culturel et écologique. Un poster a été créé et imprimé. Il présente les milieux naturels, les espèces et la cartographie des parcelles communales engagées.



Le Maire de la commune de Gaillères a été rencontré afin d'engager les parcelles communales situées au niveau de l'étang de Massy et au sud de l'étang de Lamoullasse. Les parcelles boisées étant gérées par l'ONF, cet organisme a également été contacté pour accorder les mesures de gestion forestière avec les engagements de la charte. La charte devrait être présentée sous peu à l'ensemble du conseil municipal avant la signature. Une sortie sur le terrain avec les employés communaux qui ont en charge l'entretien des parcelles concernées est prévue afin leur faire part concrètement des préconisations de gestion.

La commune de Hontanx semble également intéressée par la démarche. Une rencontre des élus et une présentation des engagements est prévue très prochainement.

Deux exploitants agricoles ont signé la charte du site dans le cadre de la certification AREA. Visite sur l'exploitation, montage du dossier et réalisation des cartes de situation.

3.4 Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial

Le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers a sollicité l'ADASEA du Gers pour intervenir dans le cadre d'une formation « Terra Gers » (marque d'écotourisme) destinée aux prestataires touristiques (hébergeurs, offices de tourisme) afin de découvrir la thématique Natura 2000 Midou-Ludon (habitats, espèces, fonctionnement d'un site, potentialités de valorisation). Cette action s'inscrit dans le cadre des actions du document d'objectifs visant à structurer une valorisation pédagogique et touristique sur le site. La journée de formation s'est déroulée le lundi 14 septembre à Perchède où l'ADASEA a fait une intervention en salle et accompagné une balade-découverte de l'étang du Pesqué, étang communal de Perchède inclus dans le site Natura 2000.

Landes Nature a participé aux réunions techniques organisées par l'agglomération du Marsan pour l'aménagement de l'étang de Massy à Gaillères dans le cadre de l'intégration de ce site dans le Parc Naturel Urbain du Marsan.

Une rencontre avec le technicien rivière du nouveau syndicat Midou-Douze a été programmée au mois de février. Il a été discuté de la transversalité de nos missions, du soutien que l'on peut s'apporter et des actions communes que l'on pourrait mettre en place.

Landes Nature a rencontré le service Gestion entretien des routes du Conseil départemental des Landes. Une formation va être organisée en avril à destination des services territoriaux aménagement et environnement du Département 40 ainsi que des syndicats de rivières sur " la franchissabilité des ouvrages d'art par la petite faune".

3.5 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

L'ADASEA a apporté son assistance dans les cas suivants :

- Juillet 2015 : le pôle ouvrage d'art du Conseil Départemental du Gers a consulté l'ADASEA et demandé son appui dans le cas d'un remplacement d'un aqueduc sur un affluent du Midou sur la RD 152 au niveau de la commune de Laujuzan. Après analyse des pièces du dossier, un document technique a été fourni, mentionnant d'une part les éléments de présence des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et d'autre part des informations complémentaires sur les aménagements favorables au vison d'Europe.
- Août 2015 : la DREAL Midi-Pyrénées a sollicité l'appui de l'ADASEA dans le cadre d'un avis sur le document d'aménagements de la forêt communale de Laujuzan. Il a été indiqué à la DREAL la présence d'un habitat d'intérêt communautaire et la carte relative à ce secteur a été envoyée pour information.
- Septembre 2015 : la DDT du Gers a interrogé l'ADASEA du Gers sur des travaux de mise en sécurité réalisés au niveau de la commune de Luppé-Violles.
- Septembre 2015 : les communes de Magnan et de Monguilhem sont actuellement en phase d'élaboration de leurs documents d'urbanisme respectifs (Carte Communale et Plan Local d'Urbanisme). Elles ont demandé des informations dans le cadre de l'évaluation des incidences des leurs documents d'urbanisme et informé de leurs projets de zonage.
- Octobre 2015 : Le bureau d'études Biotope a demandé des informations sur les habitats dans le cadre d'un projet mené pour le compte de la société TIGF.
- Octobre 2015 : Des informations sur les habitats et les espèces ont été transmises par rapport à un projet d'élevage sur la commune de PERCHÈDE.
- Octobre - Novembre 2015 : la DREAL Midi-Pyrénées a sollicité l'appui de l'ADASEA dans le cadre d'un avis sur un transfert de foncier sur la commune de CAUPENNE D'ARMAGNAC. Ce qui s'est traduit par une visite terrain des parcelles et la remise d'un rapport afin d'évaluer leur état de conservation actuel et de faire des propositions quant à leur devenir.
- Décembre 2015 : la DDT du Gers a interrogé l'ADASEA du Gers sur un projet de plantation sur la commune de PERCHÈDE
- Décembre 2015 : Des informations complémentaires à celles déjà fournies en septembre 2015 ont été transmises dans le cadre de phase d'élaboration du document d'urbanisme de MONGUILHEM.
- Janvier 2016 : suivi et relecture de l'évaluation des incidences, réalisée par le bureau d'études SEISE, de l'aménagement du site des étangs de Massy (Gaillères) dans le cadre de son intégration dans le Parc Naturel Urbain de l'agglomération du Marsan.
- Janvier 2016 : un appui à l'Agence Régionale de Santé a été réalisé dans le cadre de la démostication à des fins de lutte anti-vectorielle des abords de l'hôpital de Mont de Marsan.

Landes Nature participe à l'organisation d'une journée technique sur la prise en compte des enjeux biodiversité dans l'organisation des manifestations sportives, de plus en plus nombreuses sur le territoire. Cette journée prévue fin mars est destinée à l'ensemble des animateurs Natura 2000 de la grande région ALPC. Il est prévu, à la suite d'échanges avec divers intervenants (administration, organisateurs de manifestations, animateurs...), de rédiger un cadre commun sous forme de charte afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux.

3.6 Amélioration connaissances naturalistes, cartographiques et suivis

Le CPIE Pays Gersois a fourni à l'ADASEA les résultats de l'inventaire des odonates mené sur le site Natura 2000.

Des données naturalistes ont également été collectées sur la commune de Gaillères, produites lors de l'étude de l'aménagement de l'étang de Massy.

L'ADASEA et Landes Nature ont été impliqués dans l'amélioration de la connaissance d'une espèce invasive : *Galega officinalis*. Cette espèce rudérale, présente jusque-là dans les zones remaniées aux abords des ponts a été observée lors d'une visite terrain sur une parcelle en bord de rivière auparavant cultivée et ressemée en prairie. Toute la plante est toxique et c'est sous forme de foin qu'elle est dangereuse : elle a causé la mort de 4 vaches chez un agriculteur gestionnaire de milieux d'intérêt communautaire sur le site.



L'ADASEA a également contacté le réseau régional Midi-Pyrénées en charge des espèces invasives pour transmettre cette information et connaître les techniques de gestion de cette espèce puis informer les personnes concernées.

4 Suivis administratif et financier

4.1 Animation générale

Elle concerne les échanges (contacts téléphoniques, électroniques ...) entre les deux structures (échange de données, point sur l'état d'avancement, facturation...) mais aussi avec les services de l'État notamment au sujet de la consultation lancée par le Ministère de l'Écologie relative au périmètre Natura 2000 (reprenant le périmètre initial et non pas celui validé par le Comité de Pilotage Local) ou avec d'autres structures (articulation avec d'autres programmes).

Contact

ADASEA du Gers

Maison de l'Agriculture Route de Mirande. BP 70161.

32 003 AUCH Cedex

Tél. 05 62 61 79 50 Fax.05 62 05 80 84

courriel : aurelie.belveze@adasea.net

martin.ballot@adasea.net

Landes Nature

Cité Galliane BP 279 40005 Mont de Marsan Cedex

Tél 05 58 85 44 21 Fax 05 58 85 45 31

courriel : marine.hediard@landes.chambagri.fr

Retrouvez le site Natura 2000 sur internet :

gers.n2000.fr